

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 13

Artikel: Petits tableaux de la vie vaudoise
Autor: Claudius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1/2e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Petits tableaux de la vie vaudoise.

LES SALÉES.



Peut-être Brillat-Savarin a-t-il célébré les qualités nombreuses et exquises du *gâteau au fromage* en le dénommant de façon plus aristocratique ? Dans tous les cas, je n'en ai pas trouvé trace dans la *Physiologie du goût* et je le regrette. Il n'est guère de pâtisserie plus appétissante et plus capable de faire apprécier le bouquet d'un bon verre de vin vieux. Jadis, la salée au fromage, quoique essentiellement démocratique, n'était point aussi populaire qu'aujourd'hui. Elle était occasionnelle. Dans le vignoble, ce gâteau faisait partie des grandes séances de cave, séances du matin, au lendemain de quelque fête. Les bons copains réunis, le verre en main, devant un respectable ovale, attendaient, non sans impatience, la venue de la ménagère apportant sur un foncet, en maugréant peut-être, in-petto, la pâtisserie fumante, dont l'odeur appétissante envahissait l'escalier. Et, alors, les mâchoires de fonctionner concurremment avec le guillon. On ne parlait guère et la politique chômait forcément, même chez les grosses nuques du village. Puis, le premier combat livré, on *laissait assoir*, comme disait un vieux pasteur en mangeant du raisin dans la vigne de son marguillier, et après deux ou trois guillonnées, ma fi, on recommençait jusqu'à ce que le foncet fût propre.

Les bonnes habitudes se perdent. Aujourd'hui la salée s'est popularisée ; elle est devenue presque vulgaire. Elle manque de solennité et d'imprévu. On ne l'attend plus autour de l'ovale, on va la chercher au café, en ville du moins, le lundi matin.

N'avez-vous pas senti en passant devant quelque bonne pinte lausannoise, le matin indiqué, une odeur agréable de fromage rôti et d'œufs cuits à point. Vous avez aussi rencontré, les jeunes apprentis pâtissiers ou boulangers, agiles et pressés, portant un plat d'osier sur lequel s'entassaient les petits gâteaux tout chauds. Et si vous les suivez, si vous pénétrez après eux dans le café où ils vont porter leurs friandises, vous assisterez à la dégustation des traditionnelles salées. Ce n'est point banal.

Les commis des magasins environnants, ainsi que leurs patrons, s'y succèdent. Entre deux ventes, ils arrivent altérés et affamés comme s'ils n'avaient pas mangé de la veille.

Et en deux coups de dents la petite salée, grasse et savoureuse, disparaît. Le bock suit, ou les trois décés de bon vieux. Un coup de langue sur les lèvres :

— Garçon !

On paie et bonjour.

C'est rapide et parfait.

Assise, souriante ou grave, à son comptoir, derrière la rangée de bouteilles de liqueurs, la *patronne* suit d'un œil bienveillant et satisfait les allées et venues de la clientèle et veille à ce que les salées ne fassent pas défaut.

— Charles !

— Madame ?

— Voyez...

Et Charles se précipite pour aussitôt clamer d'une voix triomphante :

— Trois mousses, trois !

Puis, il va quêrer les inévitables salées qui accompagnent les *trois mousses, trois !*

Cependant, un vieux monsieur quitte la place, paie en ronchonnant et tout en jetant autour de lui des regards furibonds. Ce monsieur n'aime pas le fromage et n'en supporte pas l'odeur. Et il s'en va très vexé, ce vieux monsieur.

Voici le facteur. Tranquillement, il traverse la pinte, pose gazettes et missives sur le comptoir, puis il siffle un bock et avale une salée. Sa grosse moustache blanche reluit de beurre chaud et il passe avec délices sur ses lèvres sa langue gourmande. Mais le temps presse ; le service de la Confédération n'admet pas les loisirs.

— Bonjour, madame.

Sur le seuil, il croise l'agent de police, de piquet au coin de la rue. Le digne homme a lutté une heure durant, au nom de la consigne, contre les appels tentateurs de l'arôme dont son odorat était agréablement chatouillé. Il a vu entrer et sortir les amateurs, il a compté les voyages de l'apprenti boulanger apportant *les séries*. Il a deviné le régal accompli autour des tables de marbre... Et, ma foi, l'esprit est fort, la chair est faible.

Par la porte de l'allée, en catimini, doucement mais rapidement, le digne préposé à la sécurité publique s'est glissé dans la pinte attrayante et, debout, hâtif, il a bu trois décés et mangé deux salées.

— Au revoir, messieurs.

A peine refermée, cette porte discrète s'est rouverte et un petit minois féminin a fait, dans l'entre-bâillement très étroit, une apparition furtive. Il n'a rien dit, ce petit minois, mais les intentions sont assurément connues ; car madame a appelé : « Charles » et a fait un signe que Charles a compris.

Quatre salées dans un journal. Le paquet est passé au dehors, dans l'allée, on entend une petite voix claire qui dit : « Merci, monsieur », puis un roulement de talons qui trottent et s'éloignent.

C'est l'apprentie des dames Chavan, robes et confections, qui vient chercher les dix-heures de l'atelier.

Et qui encore ? Faut-il passer en revue le cortège des gourmands qui, de neuf à onze, se succèdent dans les cafés à salées, le lundi

matin, jour de soif et de *cœur perdu*, parce que c'est lendemain de dimanche ? Non ! Vous les connaissez, ces bons gaillards, et qui me dit que vous n'en êtes pas, vous-même.

C'est d'ailleurs la grâce que je souhaite à chacun.

CLAUDIUS.

La dernière réminiscence.

Lausanne, le 21 mars 1904.

Mon cher Conteur,

Rectification à l'article du *Conteur* de l'autre jour. Ch.-C. Dénérèz arrangeait de la façon suivante les noms des membres de la Constituante de 1861.

Bonjour, Joly, de Gingins, Bourgeois, Debonneville, Magnin, Decoppet, Thury, Deloës, Duvoisin, Bachelard, Grand, Bataillard, Quelex (*), Bornand, Elles (**), Jaccard, Addor, à Ste-Croix. L. P.

A propos des singes de M. Lugeon.



L'église de Lutry, restaurée récemment, est ornée, à sa façade occidentale, de deux singes, œuvre de M. Raphaël Lugeon, le bon statuaire de Lausanne. De leur poste, au-dessus du porche, ces quadrumanes jettent sur

les passants des regards narquois. Nous n'avons pu, en les considérant l'autre jour, nous empêcher de penser à ce que disait des singes ce pince-sans-rire de Heine, un demi-siècle avant la publication des ouvrages de Darwin :

« Un zoologiste cosmopolite déclare que le singe est l'ancêtre de l'espèce humaine ; d'après lui, les hommes ne sont que des singes civilisés ou plutôt dépravés par l'excès de civilisation. Si les singes pouvaient parler, ils di-raient selon toute vraisemblance que les hommes ne sont que des singes dégénérés, que l'humanité n'est qu'une singerie corrompue, comme, d'après l'opinion des Hollandais, la langue allemande n'est que du Hollandais corrompu.

Je dis : si les singes pouvaient parler, bien que je ne sois pas convaincu de leur inaptitude au langage. Les nègres du Sénégal affirment et soutiennent envers et contre tous que les singes sont des hommes tout à fait semblables à nous, plus avisés cependant, en ce sens qu'ils s'abstiennent de parler, de peur d'être reconnus pour des hommes et contraints à travailler comme tels : leurs facéties de singes ne seraient que pur stratagème, grâce auquel les souverains de la terre les considèrent comme ne pouvant être exploités ainsi que nous le sommes, nous autres sujets.

Un tel renoncement à toute vanité de la part de ces hommes qui gardent un muet incognito et se moquent peut-être en dessous de notre

(*) Quelex, député de Sullens.

(**) Elles, de Vevey, sauf erreur.